

### **Monarchie espagnole et stabilité dans l'Union Européenne.**

Le titre de cet article peut laisser songeur. En effet, la stabilité européenne ne peut pas être réellement mise en péril par un changement de régime dans un Etat membre, à partir du moment où il serait librement consenti, de façon démocratique. Si demain la Grande Bretagne devenait une République, si la Bulgarie devenait une monarchie parlementaire, les fondements de la sécurité et de la stabilité dans l'Union n'en seraient pas ébranlés.

Dans une certaine mesure, ce serait également le cas si, demain, le peuple espagnol décidait de passer au régime républicain. Et pourtant, l'Histoire espagnole nous appelle à la prudence sur ce sujet, en tout cas pour la période du règne de Juan Carlos 1<sup>er</sup>. En effet, c'est sous son règne que la transition de la dictature franquiste à un véritable régime démocratique a été effectuée. Avant la monarchie, c'était l'autoritarisme et la guerre civile. Quand Juan Carlos devient de fait l'héritier politique de Franco, il n'était pas dit qu'il pourrait y avoir une transition démocratique, et encore moins de manière pacifique. Face à ceux qui, autour du Roi, entendaient l'aspiration populaire à plus de liberté, se trouvait ceux que l'on appelait les « *bunkeristes* », ces conservateurs qui voulaient garder à tout prix le système politique autoritaire. Certains ont vu dans cette situation les germes d'un retour à la violence : c'est ce que pensaient nombre d'observateurs, et ce que semblaient encourager certains acteurs, comme les groupes à tendance fasciste, mais aussi l'extrême gauche et l'ETA. Heureusement pour les Espagnols, la transition démocratique s'est faite pacifiquement. Aujourd'hui l'Espagne est clairement un Etat de droit et une nation démocratique, comme tous les membres de l'Union. Et elle le doit en partie au moins aux choix du roi Juan Carlos 1<sup>er</sup>.

Or aujourd'hui, la monarchie est critiquée par une partie de la population espagnole. Situation tout à fait légitime, qui fait sens, au nom du droit à la liberté d'expression. Il est clair que la loi espagnole protégeant la monarchie contre les « injures à la famille royale » peut sembler anachronique à une partie des Européens, surtout quand on pense à la défense bruyante de la liberté d'expression en toutes circonstances menée par certains lors de la crise des caricatures du prophète Muhammad<sup>1</sup>. Malgré tout, nombreuses sont les nations et les populations qui, de Thaïlande aux Etats-Unis, défendent la protection par le droit de certains



symboles de la nation, et il n'y a en soi rien qui puisse être gênant dans un tel débat, quelle que soit l'argumentation mise en avant<sup>2</sup>. Ce qui peut être inquiétant, pour les dirigeants et les citoyens de l'Union, est de voir que deux des principales composantes de la critique anti-monarchiste sont la droite dure et les nationalistes régionaux, notamment catalans<sup>3</sup>. On ne peut s'empêcher de se rappeler l'Histoire récente, où ces deux groupes se présentaient comme les plus enclins à la violence lors de la transition démocratique. D'autre part, qu'une partie au moins de la population espagnole veuille la République, voire même une République fortement décentralisée où les régions auraient une autonomie forte, pourquoi pas, si un véritable débat national est engagé, si une grande majorité de l'ensemble de la population l'exige. Mais si la République n'est pas un véritable projet politique, et ne sert qu'au démembrement de l'Espagne, la situation ne pourra être que problématique pour l'Europe. Comment créer une Union politique forte, si en même temps, au niveau national, le refus de vivre ensemble est à ce point important qu'il amène à la destruction des nations ? Cette question se pose face aux désirs de sécession de l'Italie du Nord et des Flamands en Belgique notamment. Certes, les constructions nationales ne sont pas parfaites, mais quand elles s'inscrivent dans l'Etat de droit et la démocratie, ne peuvent-elles pas survivre quoi qu'il arrive, au pire sous la forme de régimes très décentralisés ?

Par ailleurs, qui fixera définitivement les frontières entre régions devenues nouveaux Etats s'il y a indépendance ? Les Espagnols accepteront-ils tous cet état de fait ? Les risques de violence entre projets politiques contradictoires pourraient voir une guerre civile anachronique, ou une violence armée de basse intensité qu'on croyait oubliée depuis le processus de paix en Irlande du Nord, réapparaître progressivement dans un grand pays européen. Cela serait désastreux pour la construction européenne elle-même. Les Pères Fondateurs de l'Union se sont battus avec une idée à l'esprit, offrir la paix, sur le long terme, aux peuples d'Europe. Quel sens aurait ce projet si les nations font la paix entre elles, mais pour mieux s'entre-déchirer en baronnies et régions rivales ? Enfin, quel projet d'Europe Puissance possible, si de grandes nations européennes se morcellent, explosent, pour donner l'indépendance à de petites entités marquées par l'animosité envers leurs anciens compatriotes ?

Nous ne faisons que poser les questions d'un réel débat ici, sans prendre parti. En dernier recours, ce sont les peuples, et eux seuls, qui décident de leurs destins. Néanmoins, nous n'avons pas, dans l'Union, de dictature maltraitant leurs minorités, comme ce fut le cas



des Timorais à une époque. Nous n'avons pas de situation pénible comme celles que certains peuples vivent de par le monde, et qui les poussent à réclamer l'indépendance, et / ou un Etat souverain. Nous avons un fonctionnement politique démocratique, qui respecte les droits de chacun, y compris la libre expression des particularismes culturels régionaux. Il est essentiel, pour l'avenir de l'Union Européenne, et plus encore pour la possibilité d'une Europe Puissance, de faire en sorte que ces débats nationaux, entraînant changements de régime mais surtout touchant aux questions régionales, soient menés avec sérénité, et qu'il soit rappeler les conséquences d'un démembrement régional, aussi bien pour les citoyens de la nation touchée, que pour l'ensemble de l'Union. Si les autres nations européennes ne peuvent pas interférer dans les affaires des Etats membres, elles ne peuvent pas rester muettes face à des tensions qui deviendraient incontrôlables, et qui pourraient mettre à mal les idéaux, l'image, voire la sécurité de l'Europe, dans au moins une partie de l'Union. Bruxelles, comme différents acteurs européens, ont le droit et le devoir, face aux tensions touchant des pays comme l'Espagne, l'Italie, ou la Belgique, de participer au débat. Pas forcément dans le but de conserver le statu quo en tout temps et en tout lieu, bien entendu : certains citoyens européens peuvent être partisans d'une forte décentralisation, de la République, ou de la Monarchie, c'est leur droit le plus élémentaire. Mais le point commun qui doit être celui de tous les acteurs européens doit être le suivant : s'engager dans le débat, de diverses façons, afin d'éviter l'affaiblissement de l'Union, et les violences. La paix sur le continent est, après tout, un bien trop précieux et trop jeune pour être traité avec légèreté.

Didier Chaudet

Analyste politique pour Euro-Power.



---

<sup>1</sup> Cette loi est toujours d'actualité, et a même frappé un caricaturiste de 3500 euros d'amende, pour un dessin présentant le couple royal s'efforcer de toucher la prime de 2500 euros visant à encourager la natalité. Voir Diane Cambon, « Le roi Juan Carlos défend la monarchie espagnole », *Le Figaro*, 10 octobre 2007.

<sup>2</sup> A de nombreuses reprises, un amendement contre la profanation du drapeau a été voté aux Etats-Unis par la Chambre des Représentants. Malgré tout, cet amendement n'a jamais pu être voté par les deux tiers du Sénat.

<sup>3</sup> Diane Cambon, « Des groupuscules catalans mènent le combat républicain », *Le Figaro*, 10 octobre 2007.